



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE D'ÉTAT

BULLETIN D'INFORMATION

Service « Information et Presse », 18, rue Aldringer, Luxembourg

N° 7 (8<sup>me</sup> année)

Luxembourg, le 31 juillet 1952

Mémorial (mois de juillet)

Ministère des Affaires Etrangères.

La loi du 23 juin 1952 approuve le Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et les Actes complémentaires signés à Paris, le 18 avril 1951. Le texte du Traité et des Actes complémentaires est reproduit au « Mémorial » du 9 juillet 1952, pages 696-758.

\*

Ministère de la Force Armée.

La loi du 23 juillet 1952 règle l'organisation militaire.

\*

Ministère de la Justice.

La loi du 22 juillet 1952 modifie la loi du 18 février 1885 sur l'organisation judiciaire.

\*

Ministère de la Santé Publique.

Le numéro 44 du « Mémorial » du 19 juillet 1952 reproduit la liste générale des personnes autorisées à exercer dans le Grand-Duché de Luxembourg une branche de l'art de guérir ou une profession qui s'y rattache.

\*

Ministère des Transports.

Un arrêté grand-ducal du 23 juin 1952 a pour objet la réglementation de la police, de la sûreté et de l'exploitation des chemins de fer à voie normale et à voie étroite.

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. Mémorial (Mois de juillet) . . . . .	123	7. Le Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes à Luxembourg . . . . .	131
2. Chambre des Députés (Mois de juillet) . . . . .	124	8. Nouvelles diverses . . . . .	134
3. Luxembourg, siège provisoire du Plan Schuman . . . . .	124	9. Distinctions honorifiques . . . . .	138
4. La Foire Internationale 1952 de Luxembourg . . . . .	126	10. Nouvelles de la Cour . . . . .	139
5. Centenaires et Fêtes Commémoratives célébrés en présence de S. A. R. le Prince de Luxembourg . . . . .	128	11. Le Mois en Luxembourg (Mois de juillet) . . . . .	139
6. Les XV <sup>es</sup> Jeux Olympiques à Helsinki. Le Luxembourgeois Joseph Barthel vainqueur de la course des 1500 m . . . . .	129		

## Chambre des Députés (mois de juillet)

8 juillet: Réunion de la 1<sup>re</sup>, de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> section.

Réunion d'une section centrale.

Réunion de la Commission des Dommages de Guerre.

9 juillet: 52<sup>e</sup> séance publique. — Dépôt de deux projets de loi. — Règlement des travaux parlementaires. — Projet de loi portant modification de la loi du 18 février 1885 sur l'organisation judiciaire (N<sup>o</sup> 402). Rapport de la section centrale. Discussion générale. Lecture et vote des articles. Renvoi du projet amendé au Conseil d'Etat. — Projet de loi portant approbation de l'Accord Général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, signé à Paris, le 2 septembre 1949 (N<sup>o</sup> 421). Rapport de la section centrale. Discussion générale. Lecture et vote de l'article unique. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Projet de loi approuvant l'Accord relatif aux transports aériens entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Confédération helvétique, signé à Berne, le 9 avril

1951 (N<sup>o</sup> 377). Rapport de la section centrale. Lecture et vote de l'article unique. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Echange de vues relatif à un rapport de la Commission Rail-Route concernant la suppression de la ligne ferroviaire Nœrdange-Martelange. Exposé de M. le Ministre des Transports.

Réunion de la Commission de Travail.

15 juillet: 53<sup>e</sup> séance publique. — Discussion au sujet de la désignation des parlementaires à l'assemblée consultative du Plan Schuman. — Projet de loi portant modification de la loi du 18 février 1885 sur l'organisation judiciaire (N<sup>o</sup> 402). Seconde lecture. Lecture et vote des articles amendés. Vote sur l'ensemble par appel nominal et dispense du second vote constitutionnel. — Discussion du rapport de la Commission Rail-Route concernant la ligne ferroviaire Nœrdange - Martelange. Adoption de la motion des partis majoritaires.

Réunion du Bureau de la Chambre.

Réunion de la Commission de Travail.

Réunion d'une section centrale.

## Luxembourg, Sièges provisoire du Plan Schuman

Du 23 au 25 juillet, les Ministres des Affaires Etrangères des six nations membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier se sont réunis au Quai d'Orsay à Paris pour décider de questions importantes concernant la mise en marche de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. C'était la première conférence des Ministres des Affaires Etrangères après que les Parlements des différents pays membres de la Communauté avaient voté l'adhésion des six pays à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

A la Conférence assistèrent le Chancelier de la République Fédérale Allemande M. Adenauer, le Ministre des Affaires Etrangères de Belgique M. van Zeeland, le Ministre des Affaires Etrangères de France M. Robert Schuman, le Ministre des Affaires Etrangères d'Italie M. de Gasperi, le Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg M. Joseph Bech et le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas M. Stikker. Elle s'est tenue dans la salle de marbre vert du Ministère des Affaires Etrangères.

### Les Préliminaires de la Conférence.

Afin de mettre au point l'ordre du jour de cette Conférence des Ministres, la Commission

intérimaire pour la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier s'était réunie à Bruxelles, les 4 et 5 juillet, au Palais des Académies. La délégation allemande était présidée par M. Hallstein, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. M. Jean Monnet présidait la délégation française. La délégation belge était présidée par M. Max Suetens, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Pour les Pays-Bas, le Grand-Duché de Luxembourg et l'Italie, les Présidents des délégations étaient respectivement MM. les Ministres plénipotentiaires Spierenburg, A. Wehner et Corrias. Cette Commission intérimaire a mis au point différentes questions concernant la nomination des membres de la Haute Autorité, le choix du siège, et elle a examiné plus particulièrement la répartition des cinquante et un mandats au Comité Consultatif Permanent dont la Haute Autorité devra prendre l'avis dans certains cas. Les titulaires de ces mandats devront appartenir aux trois catégories suivantes: producteurs, ouvriers et utilisateurs-négociants. En outre, la question du Statut des membres de ce Comité a fait l'objet des échanges de vues.

Six villes avaient posé leur candidature pour devenir le siège de l'Administration du Plan Schuman: Strasbourg, Turin, Sarrebruck, Luxembourg, Liège et La Haye. Afin de pouvoir

soumettre à la Conférence des Ministres à Paris, projetée pour la fin du mois de juillet, des vues claires sur les possibilités qu'offraient ces six villes, une Commission technique d'investigation s'est rendue dans les six villes pour connaître leurs possibilités de loger d'un côté les bureaux de l'Administration du Plan et de l'autre les fonctionnaires et employés de cette Administration et leurs familles.

Cette Commission technique s'est rendue dans les différentes villes entre les 9 et 15 juillet. Elle était à Luxembourg le 11 juillet et y a visité les bâtiments que le Gouvernement Grand-Ducal et la Ville de Luxembourg avaient décidé de mettre à la disposition du Plan. C'étaient l'Hôtel de la Direction des Chemins de Fer Luxembourgeois, situé Place de Metz, et un bâtiment en construction, situé Rue Notre-Dame, destiné à recevoir l'administration des différents ministères luxembourgeois. Ce bâtiment sera apte à recevoir dans un délai de plusieurs mois quelques centaines de fonctionnaires. Une seconde partie (aile nord), en voie de construction, serait achevée vers le début de l'été 1953. — Comme siège de la Haute Cour, la Ville de Luxembourg offrait un bâtiment situé dans le Parc Municipal (ancienne Villa Vauban), qui était destiné à devenir la « Galerie Municipale de Peinture » (Musée Pescatore). Pour une éventuelle période transitoire de durée très limitée (15 sept.), le lycée de jeunes filles et le lycée de garçons (Limpertsberg) seraient à la disposition du Plan. — La Commission a en outre entendu les rapports de fonctionnaires de l'Etat et de la Ville de Luxembourg concernant les questions de logement des membres de la Haute Autorité ainsi que des fonctionnaires de l'administration.

### La Conférence des Ministres du 23 au 25 juillet.

La Conférence des six Ministres s'est ouverte à Paris le 23 juillet. Elle a duré les 24 et 25 juillet et s'est prolongée pendant toute la nuit du 25 au 26 juillet, ne se terminant qu'à 4 h. 30 du matin. A l'ordre du jour figuraient entre autres: le choix d'une capitale pour l'administration du Plan Schuman, la nomination des fonctionnaires de divers organes ainsi que certains problèmes que soulève la mise sur pied d'un organisme politique supranational. Pendant les discussions sur le choix du siège s'affrontèrent les différentes thèses nationales ainsi que les thèses de la centralisation ou de la décentralisation éventuelles des différents organismes européens (Conseil de l'Europe, Pool Charbon-Acier, Autorité Politique de l'Europe, etc.). A l'issue de la Conférence, le communiqué suivant a été publié:

« Le traité établissant une communauté européenne du charbon et de l'acier est entré en vigueur le 25 juillet 1952 par le dépôt de tous les instruments de ratification. Une conférence

des ministres signataires s'est réunie à Paris le 24 et le 25 juillet pour décider des mesures à prendre en vue de la mise en marche du traité; elle a pris connaissance des travaux de la commission intérimaire créée par le traité et a approuvé ses recommandations, notamment en ce qui concerne le régime linguistique de la communauté, la répartition des sièges de producteurs et d'utilisateurs au comité consultatif, la mise à la disposition de la communauté d'une avance de trésorerie, le statut des membres de la Haute Autorité et de la Cour.

« La Haute Autorité ainsi que la Cour de Justice entreront en fonctions le 10 août. Les noms des présidents, vice-présidents et membres feront l'objet d'une communication spéciale à cette date. Le choix du siège provisoire a été reporté à la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères des six Etats membres.

« En attendant, la Haute Autorité et la Cour commenceront leurs travaux à Luxembourg. L'assemblée se tiendra à Strasbourg le 10 septembre pour sa première session. La décision concernant le siège sera prise, compte tenu du résultat des négociations qui doivent avoir lieu incessamment comme suite à la proposition française relative aux statuts futurs de la Sarre. Une proposition franco-italienne confiant à l'Assemblée de la communauté du charbon et de l'acier l'étude d'un projet de politique européenne a été présentée et sera discutée par la prochaine conférence des six ministres des Affaires étrangères. »

### Luxembourg se prépare à recevoir les organisations du Plan Schuman.

De retour à Luxembourg après la Conférence historique de Paris, M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, au cours d'une conférence de presse, a commenté le communiqué du 26 juillet. Satisfait du résultat obtenu, M. Bech a souligné l'honneur qui échoit au Grand-Duché de voir naître sur son territoire la première et véritable autorité européenne. Il a dit que le 10 août, date de l'investiture de la Haute Autorité et de la Haute Cour de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, serait une date historique.

Quant à l'aspect technique de l'installation du Plan Schuman, M. Bech dit que ni le Gouvernement, ni la Ville de Luxembourg ne craignent d'être débordés. Le siège provisoire n'exigera pas de dépenses extraordinaires ou des investissements à fonds perdu. Les bâtiments prévus pour recevoir les administrations seraient prêts à la date prévue. En ce qui concerne les logements modernes pour les fonctionnaires du Plan, la Ville de Luxembourg et sa banlieue offriraient des ressources considérables. Enfin, les services de l'Etat auraient reçu instruction de préparer l'historique solennité du 10 août de telle façon que les organismes du Pool



seraient reçus avec l'hospitalité coutumière du Luxembourg.

Quant au Comité Consultatif de 51 membres du Plan Schuman, M. Bech a confirmé que le Grand-Duché occuperait deux sièges fixes, un troisième serait à partager avec la Belgique,

suivant un arrangement direct entre les deux pays. A l'Assemblée par contre, le Luxembourg obtiendrait quatre sièges. Les représentants de cette dernière institution seraient désignés suivant une décision de la Chambre des Députés par sa Commission des Affaires Etrangères.

## La Foire Internationale 1952 de Luxembourg

Du 12 au 27 juillet 1952 fut organisée aux halles d'exposition de Limpertsberg la traditionnelle Foire Internationale. Cette Foire revêtit cette année-ci un caractère spécial du fait qu'elle constituait le centenaire de la 1<sup>re</sup> Foire tenue à Luxembourg. En effet, ce fut en 1852, un an après Londres et trois ans avant Paris, que le Luxembourg réalisa une Exposition Internationale de l'Industrie qui fut la première du genre sur le continent européen. Les pays environnants, et plus particulièrement ceux affiliés au « Zollverein », étaient alors en plein essor économique et le Luxembourg, en éveil, suivait ce mouvement avec un intérêt accru. C'est ainsi que cette 1<sup>re</sup> Exposition Internationale de l'Industrie trouva un écho sympathique et, en dehors des pays du « Zollverein », l'on enregistra la participation de manufacturiers et fabricants de France, de Belgique et de la Sarre.

### Le visage de la Foire Internationale 1952.

S'étalant sur une superficie totale de quelque 25.000 m<sup>2</sup>, la Foire 1952 réunit 826 exposants venus des pays : Angleterre, Allemagne, Autriche, Belgique et Congo, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Iran, Italie, Japon, Sarre, Suède, Suisse et Luxembourg. Notons à ce sujet que seuls les producteurs ou leurs représentants officiels, l'artisanat et les administrations furent admis à la Foire. Parmi les participations officielles étrangères, signalons pour la Belgique le Centre d'Information et de Documentation du Congo belge et de Ruanda-Urundi, le stand de la Ville d'Anvers; pour les U. S. A. le stand Mutual-Security-Agency, Special Mission to Belgium and Luxembourg; pour la République fédérale allemande le stand de l'Information du Ministère des Affaires Economiques, les stands du Ministère du Tourisme et du Ministère de la Santé Publique, le stand des métiers d'art du district de Trèves.

La participation officielle du Grand-Duché était assurée par le Ministère des Transports avec ses quatre stands de l'équipement national, le Musée de l'Etat, la Chambre de Commerce, les Administrations des Douanes et des P. T. T., l'Office National du Tourisme, la Fédération des Apiculteurs, la Fédération des Patrons Pâtisiers,

la Fédération des Brasseurs, la Fédération des Associations agricoles et la Fédération des Associations viticoles.

Dans l'enceinte de la Foire, le Comité d'Organisation avait mis à la disposition des exposants et des acheteurs à titre gratuit un bureau de la Chambre de Commerce qui renseignait sur les questions de commerce extérieur, les licences d'importation, les contingents, etc., un service de banque et de change, un bureau complet des P. T. T. et de dédouanement, un service de logement et de tourisme, de même qu'un service de correspondance et d'interprète.

Les Légations et les Consuls du Luxembourg ainsi que les représentants officiels de la F. I. à l'étranger avaient délivré plus de 50.000 cartes de légitimation donnant droit aux réductions usuelles sur les tarifs ferroviaires et à l'entrée gratuite à la Foire.

### La cérémonie d'inauguration.

Samedi, 12 juillet, le Comité d'Organisation avait invité à l'inauguration solennelle de la Foire 1952. Vers 10 heures, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince, accompagnés de M<sup>me</sup> G. Reuter, Dame d'honneur, et du Lieutenant en 1<sup>er</sup> Paul Koch, Aide de camp, arrivèrent dans le hall principal, salués par les accents du « Wilhelmus » et accueillis par MM. Georges Wagner, Président du Comité d'Organisation, Ferd. Weyler, Administrateur délégué, et Paul Neyens, Président de la Fédération des Artisans. Dans la halle avaient pris place les membres du Corps Diplomatique, M. E. G. Duvieusart, Ministre des Affaires Economiques de Belgique, M. Héger, Ministre de l'Agriculture de Belgique, M. le Prof. Erhard, Ministre des Affaires Economiques d'Allemagne, M. Reuland, Ministre des Affaires Economiques de Sarre, MM. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Victor Bodson, Ministre des Transports, Président du Comité de Patronage de la Foire, Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques, Nicolas Biever, Ministre du Travail, Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, et les membres du Collège échevinal et du Conseil

municipal, des personnalités du monde économique, financier et culturel.

L'orchestre de la Garde grand-ducale joua d'abord l'ouverture « L'enlèvement au sérail » de Mozart. M. le Député Georges Wagner, Président du Comité d'Organisation, prit ensuite la parole pour saluer et remercier tous ceux qui assistaient à cette cérémonie d'inauguration et aussi ceux qui participaient activement à la Foire, les organisateurs et les exposants. Il célébra la Foire 1952 comme foire jubilaire et conclut en soulignant l'importance de manifestations de ce genre pour la sauvegarde de l'entente internationale. Après M. Georges Wagner, M. Emile Hamilius, Bourgmestre, parla au nom de la Municipalité de la Capitale, et M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques, termina le cycle des discours en soulignant spécialement l'importance de la Foire 1952 dans le secteur économique tant national qu'international.

L'orchestre de la Garde exécuta ensuite la « Marche de la Foire Internationale », œuvre spécialement composée par M. Norbert Stelmes pour cette occasion.

Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince et les personnalités présentes visitèrent les différentes halles avec leurs stands. A la fin de la visite, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse signa le Livre d'Or de la Foire.

A 13 heures, un dîner réunit les personnalités et les exposants dans les salons de l'Hôtel Brasseur. Au dessert, S. Exc. le Vicomte Joseph Beryer, Ministre de Belgique à Luxembourg, porta un toast à la Famille Grand-Ducale. S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, qui présidait le dîner à la table d'honneur, répondit en portant un toast aux Chefs des Etats représentés à cette occasion et il leva son verre en exprimant le vœu de voir enfin une paix internationale durable prendre naissance.

Prirent également la parole MM. les Ministres des Affaires Economiques de la République fédérale allemande, de la Sarre, de Belgique et du Luxembourg. Au nom des exposants, M. Prosper Link souligna l'organisation impeccable de cette Foire jubilaire et lui souhaita un beau succès.

### La vie à la Foire 1952.

Le premier dimanche déjà, une foule impressionnante parcourut les différents stands; en effet, le nombre des entrées fut de 20 % su-

périeur à celui de l'année précédente. Lundi, 14 juillet, des trains spéciaux amenèrent des centaines d'Alsaciens et de Lorrains à la Foire. Mardi après-midi, S. Exc. Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur, accompagné de Mgr. Mathias Erasmy, Chanoine-Doyen, et de M. Jules Jost, Secrétaire d'Evêché, honora la Foire de sa visite; le Prélat et sa suite y furent reçus par M. G. Wagner, Président, et MM. Paul Neyens et Nicolas Besch.

Dans le courant de cette première semaine, les écoles et établissements d'enseignement secondaire se rendirent également en groupes à la Foire.

Vendredi, 18 juillet, S. Exc. Mgr. Bigirumwami, Evêque indigène du Congo belge, visita la Foire en compagnie de M. Pierre Vanheerswynghels, Conseiller de Légation à la Légation de Belgique. L'illustre visiteur fut salué à son arrivée par MM. Jemp Michels, Directeur de la Foire, Wenner, Gouverneur honoraire du Congo belge, Malget et Reichling, respectivement Président et Secrétaire du Cercle Colonial Luxembourgeois.

Samedi, 19 juillet, S. Exc. le Dr Joseph Janzen, Ministre de la République fédérale d'Allemagne à Luxembourg, reçut au Restaurant de la Foire les exposants allemands et la Chambre des Artisans de Trèves en présence de personnalités allemandes, de M. René Logelin, Conseiller de Gouvernement au Ministère des Travaux Publics et du Comité d'Organisation de la Foire.

Dimanche, 20 juillet, fut une grande journée et le record des visiteurs fut nettement battu; les visites de l'étranger, surtout de Sarre, étaient considérables.

Mardi, 22 juillet, « Journée des Paysans » avec conférences et démonstrations d'instruments agraires à la Foire. Le lendemain, la Foire reçut la visite de MM. Camille Hocquard, Président-Fondateur et Directeur Général de la Foire-Exposition de Metz, et Paul Sellier, Secrétaire Général.

La journée du jeudi, 24 juillet, était réservée à la visite des orphelins de la Ville; le même jour eut lieu dans les salons du Restaurant Pôle-Nord le traditionnel « Banquet des Exposants », auquel participèrent M. Victor Bodson, Ministre des Transports, M. le Bourgmestre Emile Hamilius et plus de 240 personnes. Une allocution fut prononcée par M. Emile Hamilius. M. Jemp Michels, Directeur de la Foire, procéda à la remise des Diplômes d'honneur avec médaille en vermeil ou en argent, décernés par un jury aux différents exposants.

## Centenaires et Fêtes Commémoratives célébrés en présence de S. A. R. le Prince de Luxembourg

Le 13 juillet 1952, S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, accompagné du Lieutenant en 1<sup>er</sup> Paul Koch, Aide de camp, honora de Sa présence les fêtes du centenaire de la chorale « Cæcilia » de Luxembourg-Merl, auxquelles assistèrent de nombreuses personnalités dont MM. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, Victor Bodson, Ministre de la Justice, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Nicolas Rollinger et Georges Reuter, Echevins, Dr Alphonse Wilwers et Lucien Dury, Conseillers, le Colonel Aloyse Jacoby, Chef d'Etat-Major, et les représentants de l'Union Grand-Duc Adolphe. Des discours furent prononcés par MM. Raymond Schmit, au nom du Comité d'Organisation, Emile Hamilius, Victor Bodson et Michel Schmitz, Président de la chorale jubilaire.

\*

Sous le patronage du Ministère des Beaux-Arts et de l'Administration communale de Clervaux, la Ville de Clervaux commémora, le 19 juillet 1952, le 150<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement des paysans ardennais contre les troupes de la Révolution française, connu dans notre histoire nationale sous le nom de « Klöppelkre'ch », et le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'érection du monument qui en éternise la mémoire. Dans la cour du château féodal furent données des représentations du spectacle en plein air « Klöppelkre'ch » de René Mærtz. — La cérémonie commémorative proprement dite se déroula devant le Monument des Paysans le dimanche, 27 juillet. Près de l'entrée de l'abbaye St.-Maurice et St.-Maur, S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg fut reçu par le Conseil communal et le Révérendissime Père Abbé ainsi que par les sociétés de Clervaux. Le Prince fut conduit à la tribune d'honneur où avaient pris place de nombreuses personnalités, dont M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur. Après que la Musique de la Garde Grand-Ducale eut exécuté le « Wilhelmus », M. Jean Peusch, Bourgmestre, souhaita la bienvenue à l'assistance et passa la parole à M. l'abbé Jos. Mærtz, Professeur, qui, dans son discours, fit revivre l'épisode tragique du « Klöppelkre'ch ». A son tour, M. Georges Wagner, Député et Echevin, évoqua l'analogie de l'époque de 1792 à 1799 avec celle que nous avons vécue récemment pendant les années d'oppression par les Nazis. Tandis que retentit la « Sonnerie aux Morts », S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg déposa des fleurs au Monument des Paysans. La Musique de la Garde Grand-Ducale clôtura cette fête patriotique par l'exécution de l'hymne national.

\*

A l'abbaye St.-Maurice et St.-Maur de Clervaux dont la reconstruction touche à sa fin, le Révérendissime Père Abbé Dom J. Winandy procéda, le 20 juillet 1952, à la consécration du maître-autel de l'église abbatiale, suivie d'une messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg. Parmi les fidèles assistant aux cérémonies avaient pris place S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, accompagné du Lieutenant en 1<sup>er</sup> Paul Koch, Aide de camp, Mgr. Alfred Mille, Vicaire Général, représentant S. Exc. Mgr. l'Evêque de Luxembourg, S. Exc. le Vicomte Joseph Berryer, Ministre de Belgique à Luxembourg, M<sup>lle</sup> M. Campana, Conseiller d'Ambassade, représentant S. Exc. M. le Ministre de France, LL. EE. MM. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, et Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Fernand Lœsch, Député, en sa qualité de Président de la Société Immobilière de l'Abbaye de Clervaux, ainsi que le Comte Cornet d'Helzcius, qui avait reçu les moines chassés par les Nazis dans sa propriété près de Namur. Le prône de circonstance fut prononcé par S. Exc. Mgr. l'Evêque-Coadjuteur.

\*

Du 25 juillet au 3 août 1952 se déroulèrent au faubourg de Luxembourg-Grund les fêtes du centenaire de la Fanfare Royale Grand-Ducale de Grund et du Corps des Sapeurs-Pompiers duquel est issue la Fanfare, ainsi que le Festival J.-A. Zinnen, compositeur luxembourgeois et directeur fondateur de la Fanfare jubilaire, à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance. Les différentes manifestations, dont nous citons la cérémonie commémorative au Monument aux Morts de la guerre 1940-1945 en l'honneur des membres actifs morts pour la Patrie et des membres morts des suites de la guerre, la réception par la Municipalité de Luxembourg, la messe pour le repos de l'âme des membres défunts, les cérémonies commémoratives aux cimetières de Fetschenhof et Notre-Dame et l'exposition de vieux instruments à incendie, furent encadrées par une série de concerts offerts par des fanfares et chorales indigènes et la Philips Harmonie d'Eindhoven. Profitant de son séjour à Luxembourg, au cours duquel elle fut l'objet de réceptions par la Municipalité et la Légation des Pays-Bas à Luxembourg, cette harmonie hollandaise prêta son concours à une aubade en l'honneur de S. Exc. M. Hendrik A. Hooft, Ministre des Pays-Bas, et à des cérémonies commémoratives au Monument de la Princesse Amélie et au Monument du Souvenir. — Le 3 août, S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg,



accompagné du Lieutenant en 1<sup>er</sup> Paul Koch, Aide de camp, honora de Sa présence l'inauguration du nouveau drapeau de la société jubilaire. A la tribune d'honneur avaient pris place en outre les représentants du Corps Diplomatique, M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et des Sciences, des membres de la Chambre des Députés, MM. Lambert Schaus, Conseiller d'Etat, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, entouré d'Echevins et de Conseillers communaux, le Colonel Aloyse Jacoby, Chef d'Etat-Major de l'Armée, le Major-Commandant Joseph Gilson, Chef de la Gendarmerie, le Major Guillaume Albrecht, le Capitaine Albert Thorn, Chef de musique de la Garde Grand-Ducale, et les représentants de l'Union Grand-Duc Adolphe. Après le discours de bienvenue de M. Jean Heuertz, Président de la Fanfare, M. le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg prononça le

discours d'inauguration, à l'issue duquel S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg épingla la tricolore au nouveau drapeau. La cérémonie se termina par l'exécution de l'hymne national, œuvre de J.-A. Zinnen.

Notons encore que le Comité d'Organisation, sous la présidence de M. Georges Lentz, Président d'Honneur de la Fanfare Royale Grand-Ducale Luxembourg-Grund, avait publié un Livre d'Or retraçant, à la suite d'une préface du Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, l'activité de la Fanfare jubilaire, la vie et l'œuvre du compositeur J.-A. Zinnen et l'historique du faubourg du Grund. Parmi les collaborateurs au Livre d'Or, il convient de mentionner M. l'abbé Joseph Reuter, ancien curé de St.-Jean du Grund, et Pierre Menager, historiens de nos villes-basses, Joseph Hess, professeur et historien, et Léon Zettinger, archiviste de la Ville.

## Les XV<sup>es</sup> Jeux Olympiques de Helsinki

Le Luxembourgeois JOSEPH BARTHEL, vainqueur de la course des 1500 mètres.

Fin juillet et début août se sont déroulés à Helsinki les Jeux Olympiques 1952. Plus de soixante nations avaient délégué leurs équipes sportives à Helsinki pour y participer aux joutes pacifiques des XV<sup>es</sup> Jeux Olympiques.

### La participation luxembourgeoise.

Le 5 juillet, Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean avait quitté Luxembourg pour se rendre à Helsinki afin d'y participer aux travaux du Comité Olympique International. Le Grand-Duc héritier était accompagné de Leurs Altesses Royales les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde.

Ce fut pour les représentants luxembourgeois, dirigeants et actifs, une vive satisfaction que de recevoir à plusieurs reprises Leurs Altesses Royales dans le village olympique, séjour des délégations, et sur les terrains de sports où le Grand-Duc héritier prodigua ses encouragements à nos compétiteurs nationaux.

Le Comité Olympique Luxembourgeois avait envoyé à Helsinki, conduite par son Président, M. le Conseiller d'Etat Paul Wilwertz, une délégation forte d'une cinquantaine d'athlètes; ils s'alignaient en athlétisme, boxe, canotage, cyclisme, escrime, football, gymnastique, lutte et natation. Notons qu'en football le team luxembourgeois remporta la victoire contre le onze de Grande-Bretagne, se qualifiant ainsi pour le tournoi final où les joueurs luxembourgeois furent cependant battus de justesse

par l'équipe du Brésil. En escrime, le Luxembourg enleva la 4<sup>e</sup> place au tournoi final en épée électrique par équipes et notre représentant Léon Buck prit également la 4<sup>e</sup> place en finale à l'épée électrique individuelle. Les autres compétiteurs luttèrent de leur mieux et se comportèrent honorablement.

### La victoire de Josy Barthel.

La semaine du 20 au 26 juillet était spécialement réservée aux épreuves d'athlétisme. En course à pied sur 1500 mètres, le Luxembourgeois Joseph Barthel était inscrit sur la liste des engagés. Deux épreuves éliminatoires étaient prescrites en raison du nombre élevé des compétiteurs et finalement 12 concurrents étaient qualifiés pour l'épreuve finale qui se déroulait le samedi, 26 juillet, en fin d'après-midi. Barthel passa aisément le cap des éliminatoires se classant chaque fois premier des concurrents. Pour la finale, disputée devant 70.000 spectateurs, étaient qualifiés: 2 Américains, 2 Allemands, 2 Suédois et un coureur d'Australie, de France, de Finlande, de Norvège, de Grande-Bretagne et de Luxembourg. Barthel, très en verve, disputa sa course d'une manière très intelligente et, après un sprint final extraordinaire, il prit la première place de justesse devant l'Américain MacMillan et l'Allemand Lueg, en 3 minutes 45,2 secondes, battant ainsi le record olympique de la distance détenue depuis les Jeux Olympiques de 1936 par le médecin néozélandais Mr. Jack Lovelock.

A la cérémonie solennelle en l'honneur du vainqueur de l'épreuve des 1500 mètres dans l'immense stade de Helsinki, le drapeau luxembourgeois monta au mât olympique et la musique joua l'hymne national « Ons Hémecht ». Son Altesse Royale le Grand-Duc héritier Jean de Luxembourg, Membre du Comité Olympique International, remit, au nom de cette haute corporation, la médaille en or au champion luxembourgeois Barthel qui, vaincu par l'émotion, reçut la distinction les larmes aux yeux. MacMillan et Lueg reçurent respectivement la médaille en argent et la médaille en bronze également des mains de notre Grand-Duc héritier.

La victoire olympique de Barthel — la première que le Grand-Duché de Luxembourg ait remportée en sports — consacre la carrière de notre athlète, jeune homme consciencieux, avenant et de caractère ferme. Josy Barthel naquit le 24 avril 1927 à Mamer, situé aux abords de la Capitale. Après ses études primaires et ses études secondaires qu'il commença à l'Athénée Grand-Ducal de Luxembourg, il découvrit son goût particulier pour les sciences exactes et plus spécialement pour la chimie. Voilà pourquoi il passa au Lycée de Garçons de Luxembourg où il poursuivit ses études en section mathématiques et physique. Elève modèle, Barthel termina chaque année premier de sa promotion. Venu très tôt à la pratique de l'athlétisme, le jeune coureur de fond se révéla tout d'abord aux épreuves hivernales de cross-country, au cours desquelles il fit montre d'une force peu commune et d'un don de récupération remarquable, doublés d'un style aisé et d'un savoir-faire intelligent. Plus tard, sur la cendrée, Barthel s'avéra déjà imbattable. Il mena de front ses études d'ingénieur-chimiste à l'École Nationale Supérieure de Chimie de l'Université de Strasbourg et la pratique de la course à pied. Il devint champion du monde universitaire sur 1500 mètres en 1949 lors des Jeux Universitaires de la FISU à Merano et il remporta deux titres (800 m et 1500 m) aux mêmes Jeux qui furent organisés en août 1951 à Luxembourg. Grâce au talent de Josy Barthel, qui est aujourd'hui ingénieur-chimiste au Laboratoire bactériologique de l'État à Luxembourg, les records luxembourgeois en course de demi-fond s'établissent comme suit: 800 m en 1 minute 51 secondes; 1000 m en 2 minutes 24 secondes; 1500 m en 3 minutes 44,2 secondes; 2000 m en 5 minutes 19,2 secondes, temps qui rangent dans la toute première classe internationale.

### La réception du champion à Luxembourg.

L'équipe d'athlétisme olympique luxembourgeoise, conduite par son directeur technique fédéral, M. Jean Ast, rentra au pays le mercredi, 30 juillet. Reçus en Gare de Luxembourg par M. Victor Bodson, Ministre de l'Éducation Physique et des Sports, et M. Léon Hamus, Commissaire Général aux Sports, le champion olym-

pique et ses camarades prirent place dans une voiture découverte, dans laquelle ils parcoururent l'Avenue de la Liberté, le Boulevard Royal et la Grand-Rue pour déboucher sur la Place Guillaume devant l'Hôtel de Ville. Aux abords du trajet, une foule très dense s'était massée pour acclamer vigoureusement le champion victorieux. La Municipalité de la Capitale avait organisé une réception dans le péristyle de l'Hôtel de Ville et le Bourgmestre de Luxembourg, M. Emile Hamilius, entouré des membres du Collège échevinal et du Conseil municipal, prononça une allocution de bienvenue et de félicitations. Le même soir eut lieu une cordiale réception du vainqueur olympique dans son village natal où le Bourgmestre, M. Jean-Pierre Wilhelm, souhaita à son tour la bienvenue à l'enfant de sa commune.

Le lendemain, jeudi, 31 juillet, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Luxembourg daigna recevoir au Palais Grand-Ducal le vainqueur olympique; à cette occasion, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince remit à Joseph Barthel, en présence de M. Victor Bodson, Ministre de l'Éducation Physique et des Sports, la Médaille du Mérite Sportif en Vermeil. Le même jour, Josy Barthel fut reçu, accompagné par M. le Commissaire Général aux Sports Léon Hamus, par S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'État, Président du Gouvernement, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Éducation Nationale, M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Économiques, et M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale.

\*

Voici comment se présente, dans le style des reportages sportifs, la journée du 26 juillet et la victoire des Luxembourgeois. Le reportage a été fait par un journaliste belge présent à Helsinki:

De la journée de samedi, le principal exploit à retenir est incontestablement la victoire du Luxembourgeois Barthel dans le 1.500 mètres.

Cette belle victoire est également celle de l'entraîneur allemand Gerschler, qui forma déjà le fameux Harbig (recordman du monde du 400 mètres) et qui, depuis un an, a appris à Barthel à courir décontracté pour fournir l'effort décisif dans les derniers 200 mètres.

Le jeune champion luxembourgeois (il a 25 ans) l'a d'ailleurs déclaré lui-même.

« Je dois une fière chandelle à mon entraîneur », a-t-il dit après la course. « C'est lui qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui. C'est sous sa direction que j'ai pu arriver au mieux de ma forme pour les jeux et plus peut-être qu'autre chose c'est aux massages que je le dois. Ils sont », disait-il, « essentiels pour les assouplir d'abord, puis pour désencrasser les muscles... »

Barthel s'est entraîné deux heures par jour en sous-bois près de sa ville natale de Mamer.

« Plus tard », ajoute-t-il, « je me consacrerai aux distances plus longues: le 5.000 et le 10.000, qui m'intéressent au fond davantage que le 1.500. »

Samedi, Barthel a saisi l'occasion au bon moment. Depuis le départ, il était dans le groupe de tête avec MacMillan, l'Allemand Lueg, Bannister et El Mabrouk qui se démenait comme un beau diable, mais qui rata le coche, lui.



Barthel sprinta éperdument à 80 mètres de l'arrivée. Et il gagna d'un souffle devant le redoutable MacMillan, qui fut crédité du même temps (3' 45,2" — nouveau record olympique).

Lueg fit 3' 45,4", Bannister et El Mabrouk 3'46" (record de France).

Barthel était heureux comme un enfant de son triomphe, et Helsinki sut le récompenser de sa performance par une ovation enthousiaste.

Samedi fut d'ailleurs une journée faste pour le Grand-Duché, puisque aussi bien l'équipe luxembourgeoise, engagée dans le tournoi à l'épée électrique, réussit à se classer 4<sup>e</sup> derrière l'Italie, la Suède et la Suisse. Le Luxembourg s'est magnifiquement défendu au cours de cette finale où il fut opposé à la Suisse (qui avait éliminé la Belgique au 2<sup>e</sup> tour). Les Grand-Ducaux durent s'incliner par 4 victoires à 8.

(« La Meuse-Liège », 28. 7. 1952.)

Sous le titre « Vier Erdteile standen vor dem kleinen Luxemburg still », le reportage du « Süd-Kurier, Konstanz » du 29 juillet 1952 est encore un exemple type en langue allemande de la journée du 26 juillet:

1500-m-Sensation schuf der wenig beachtete Barthel —  
50 m vor dem Ziel noch Lueg.

Eine der feierlichsten und rührendsten Siegerehrungen erlebte das Olympiastadion in Helsinki am Samstagnachmittag. Mancher Zuhörer aus Übersee wird wohl gelauscht haben, als die Nationalhymne nach dem 1500-m-Lauf erklang, und mancher wird nicht genau gewußt haben, wo dieses kleine Land in Europa eigentlich liegt. J. Barthel hatte in einem grandiosen Rennen, nach voraufgehenden dreitägigen harten Kämpfen in den Vor- und Zwischenläufen, die Hoffnung Amerikas, McMillan, und den deutschen Werner Lueg auf die Plätze verwiesen. Der kleine, sympathische, braunhaarige Luxemburger zauberte die Flagge seines kleinen Vaterlandes an den olympischen Siegesmast. Und Amerika, Europa, Asien und Afrika standen vor Luxemburg still. Barthel aber, der Mann, der eine so möderische Strecke wie 1500 Meter knapp vor der internationalen Elite beendet hatte, stand auf dem Podium und fuhr sich immer und immer wieder mit dem Ärmel des Trainingsanzuges über das Gesicht. Er weinte, er weinte offen und ehrlich vor 60 000 Menschen dicke Tränen.

Nous avons reproduit ces deux extraits à titre de curiosité.

## Le Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes à Luxembourg

Du 21 au 27 juillet 1952, les médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française ont tenu à Luxembourg leur 50<sup>e</sup> Congrès sous le Haut Patronage de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg.

A part les nombreux spécialistes français et les sommités françaises de cette branche, neuf pays avaient envoyé des délégations. L'Angleterre était représentée par le Docteur Armitage; la Belgique par les Professeurs Bruyninckx, Nysens, Ley, de Craene, Divry et les Docteurs Titéca, Verstraeten et Dagnélie; l'Espagne par le Docteur A. Vallejo Nagara; la Grèce par le Professeur G. Pampoukis; l'Italie par le Professeur M. Fiamberti et le Docteur G. Padovani; la Norvège par le Professeur G. H. Monrad-Krohn; les Pays-Bas par le Professeur L. van der Horst et le Docteur A. J. Westerman Holstijn; la Suisse par le Professeur M. Minkowski. Le Bureau de la 50<sup>e</sup> session avait la composition suivante: le Docteur Barré, Professeur honoraire de clinique neurologique à la Faculté de Médecine de Strasbourg, Président; les Docteurs Lauzier, Médecin-Directeur de l'Hôpital psychiatrique « La Chartreuse » à Dijon, Ernest Stumper, Médecin-Directeur de la Maison de Santé d'Ettelbruck, et Eloi Welter, ancien Médecin de la Maison de Santé d'Ettelbruck, Vice-Présidents; le Docteur Paul Cossa, ancien Chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin neurologue des Hôpitaux de Nice, Secrétaire Général; le Docteur Léon Mischo, Médecin de la Maison de Santé d'Ettelbruck, Secré-

taire annuel; le Docteur P. Charon, Castel d'Andorte, Le Bouscat, Trésorier. L'organisation locale était confiée à un Comité composé des Docteurs Ernest Stumper et Eloi Welter, Présidents, du Docteur Léon Mischo, Secrétaire, et des Docteurs Armande Putz-Kinn, Roger Nœsen et Jean Hein.

Le Congrès de Luxembourg représentait par la qualité et le grand nombre de participants une manifestation professionnelle de première classe. Le fait qu'il fut le 50<sup>e</sup> Congrès des médecins aliénistes et neurologistes lui conféra un caractère de jubilé. Nous rappelons à cette occasion que Luxembourg a déjà eu l'honneur d'héberger ce Congrès, organisé en 1921 par les Docteurs Forman et Buffet.

### La séance d'ouverture.

Le lundi, 21 juillet, eut lieu dans la grande salle du Palais Municipal une séance d'inauguration solennelle.

À 9 heures 30 arrivèrent Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg Qui honorèrent de Leur Haute Présence cette première séance du Congrès. Notre Souveraine et le Prince furent reçus par M. le Président Barré, M. le Secrétaire Général Cossa et le Docteur Eloi Welter. Assistèrent en outre les membres du Corps Diplomatique, S. Exc. M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouverne-

ment, M. Victor Bodson, Ministre de la Justice, M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, etc. A la table de présidence avait pris place M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale et de la Santé Publique, qui prononça le discours d'inauguration :

« Altesses Royales,  
Excellences,  
Messieurs,

La fonction de Ministre comporte aussi parfois des satisfactions. C'en est une pour moi, aujourd'hui, de pouvoir offrir le salut du Gouvernement grand-ducal aux éminents médecins de langue française et aux délégués des différentes nations sur terre luxembourgeoise. Ce n'est pas seulement un geste de courtoisie que j'adresse à des savants et des praticiens venus de pays amis. Ce n'est pas la traditionnelle formule de bienvenue avec laquelle nous aimons accueillir les représentants des nations auxquelles nous devons la meilleure part de notre patrimoine culturel. J'ai plutôt conscience qu'en ma qualité de Ministre de la Santé Publique et de l'Education Nationale j'accomplis un devoir et un acte de solidarité internationale, je dirai simplement un acte de haute politique, puisque la santé physique et morale des citoyens est une des grandes préoccupations des Gouvernements. La médecine est devenue un ressort gouvernemental. Certes, je suis le premier à reconnaître les limites de ma compétence et celle de mon Ministère. Nous savons que la santé est d'abord et doit rester toujours le souci, l'apanage et le droit d'un chacun, que l'Etat n'a pas à intervenir en première instance dans la zone de liberté réservée à l'individu de par le droit naturel. La décision première sur son corps et son âme appartient et doit appartenir à la personne humaine. Qu'il y ait santé ou maladie, qu'il soit besoin de recourir à un directeur spirituel ou médical, nous proclamons que les corps et les âmes doivent rester domaine de souveraineté individuelle. Nous pensons que l'acte médical, tout comme l'acte éducatif, est en première et en dernière instance un acte libre, puisqu'il engage une responsabilité personnelle, bilatérale, celle du malade et celle du médecin, celle du pédagogue et celle de l'élève, puisqu'il suppose une collaboration intime entre le malade et le médecin, qu'aucune puissance collective ne saurait assumer ni même partager. Le principe et fondement de l'acte médical comme de l'acte éducatif, comme de toute action sur l'homme doit être la liberté et la responsabilité individuelle. Ce n'est pas l'Etat qui enseigne, ce n'est pas l'Etat qui guérit par l'intermédiaire de ses fonctionnaires, c'est l'homme qui agit sur l'homme sous sa pleine et entière responsabilité.

Est-ce à dire qu'à l'égard de la médecine les gouvernements doivent se retrancher dans l'attitude d'un libéralisme distant et indifférent? Nous ne le pensons pas. A certains égards, l'Etat aussi a charge d'âmes et charge de corps. Le fait

qu'il a créé un peu partout des Ministères de Santé Publique n'est pas une immixtion illégitime, une usurpation, un excès de pouvoir, mais l'expression d'un droit et d'un devoir, semblable à celui d'organiser l'enseignement et l'éducation. Certes, nous disions: liberté d'abord, mais dans certaines situations, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui libère; c'est la liberté qui conduit aux abus, à l'exploitation, au crime et c'est la loi qui assure l'ordre, la justice, le progrès. L'Etat s'est senti obligé d'intervenir dans l'acte médical et dans la pratique médicale comme dans la pratique pédagogique. D'abord pour protéger ceux qui la subissent. Nous exigeons pour ceux qui prétendent à former des hommes des conditions déterminées que l'Etat se réserve le droit de contrôler. C'est une nécessité et c'est un bien. Nous exigeons de ceux qui prétendent à intervenir dans la santé des corps et des âmes des conditions strictes, sévèrement contrôlées par l'Etat. Nous protégeons les enfants contre les dilettantes et les malfaiteurs de la pédagogie, nous protégeons les hommes contre les charlatans et les exploités de la thérapeutique. Le peuple tient à s'assurer de bons pédagogues et de bons médecins. Qui lui donnerait cette assurance sinon l'Etat qui du même coup protège l'éducateur et le médecin contre la concurrence pernicieuse du dilettantisme et du charlatanisme.

Et donc si je suis venu saluer au matin de votre congrès tant d'éminents maîtres de la médecine de langue française et de la médecine luxembourgeoise, c'est d'abord par devoir politique. Nous avons une politique de la médecine et vous en êtes les collaborateurs indispensables, infiniment précieux. En effet, il n'y a pas seulement une santé individuelle, il y a aussi une santé publique; la maladie souvent dépasse l'individu et devient un phénomène collectif, épidémique et donc politique. Nous devons à la médecine organisée, contrôlée et même dirigée par l'Etat la régression patente des maladies dites contagieuses, des grandes épidémies qui à travers l'histoire ont décimé les peuples. Nous devons à la médecine organisée en service public l'immense progrès dans la conservation et dans la prolongation de la vie, dans l'abaissement du coefficient de la mortalité à tous les âges, mais surtout infantile, et nous espérons que le perfectionnement de ce service entraînera parallèlement une progression de santé, de force et de bonheur des individus et des nations. Ce que l'école est pour l'enfant, la médecine sociale l'est et le sera de plus en plus pour les peuples dans l'ordre de la santé physique et mentale.

J'aimerais en cet endroit arrêter ce monologue gouvernemental et engager un dialogue du professeur de philosophie que j'ai été, avec les représentants de la médecine neurologique et psychiatrique. Je ne cache pas le scrupule et la gêne que j'éprouve à parler devant les spécialistes de disciplines et de pratiques qui m'échappent. Je ne saurais m'affranchir d'une image que

la lecture de Macaulay, du grand historien et philosophe anglais, m'a laissé dans l'esprit.

Un jour, dit Macaulay — un disciple d'Épictète et un disciple de Bacon, compagnons de route, arrivent ensemble dans un village où la petite vérole vient d'éclater. Ils trouvent les maisons fermées, les communications suspendues, les malades abandonnés, les mères saisies de terreur et pleurant leurs enfants. — Le stoïcien-philosophe expose sa théorie de la douleur, assure à la population désolée qu'il n'y a rien de mauvais dans la maladie; que pour le sage elle est comme la mort elle-même une illusion et non un mal. Pendant que se déroule l'éloquent discours du philosophe, le baconien tire une lancette et se met à vacciner.

Ne suis-je pas en ce moment le disciple d'Épictète qui n'en finit pas de pérorer devant les disciples de Bacon habitués à tirer la lancette, à manier le bistouri et la seringue et je ne sais quels autres engins de plus en plus raffinés et mystérieux de la technique médicale? J'avoue que, devant des neurologues et des psychiatres, je me sens en meilleure compagnie et voisinage. En eux et dans leur pratique, le philosophe et le baconien se sont donnés la main. Si tel chirurgien célèbre a pu déclarer qu'il n'avait jamais trouvé l'âme humaine au bout de son bistouri, les neurologues et surtout les psychiatres partent du point précis où le bistouri du chirurgien s'arrête. Ils ont redécouvert l'immense domaine de l'âme et de ses maladies et souffrances. Comme l'a dit un des vôtres, le professeur C. F. Jung, dans un livre justement célèbre: La médecine actuelle est à la recherche de l'âme. Comme l'a dit avant lui Bourget dans la préface du grand ouvrage du professeur Dupré sur la pathologie de l'imagination et de l'émotivité: Par la neurologie et la psychiatrie, la médecine empiète sur le domaine de la psychologie, de la philosophie, de la théologie. Quand le grand psychiatre allemand Theodor Ziehen quitta sa chaire de psychiatrie, il déclara avec un sentiment de satisfaction, qu'il allait enfin retourner à sa discipline d'élection: la philosophie. De fait, il ne l'avait jamais quittée.

Votre mission de neurologistes ou de psychiatres, n'est-elle pas au fond celle du philosophe et du pédagogue? Établir ou rétablir l'équilibre du psychisme humain, assurer, protéger l'ordre qui doit régner dans les âmes, dans les esprits, dans les cœurs, faire par suite sur un plan purement scientifique ce que le prêtre, ce que l'éducateur quelquefois essaye de faire avec d'autres moyens: guérir les âmes.

La psychiatrie, le nom le dit, est une forme spéciale de l'éducation et de la rééducation. Elle empiète sur le domaine de la vie courante. En effet, qui tracera jamais la ligne de démarcation précise séparant dans les âmes ce qui est pathologique et ce qui ne l'est pas? N'y a-t-il pas, ici comme partout, interpénétration et connexion entre les forces et les phénomènes? Il y a nécessairement des rapports de voisinage et de colla-

boration entre l'éducateur et le psychiatre. C'est de cette considération que nous avons tiré chez nous l'idée de confier à un psychiatre le service médico-pédagogique. Nous avons besoin, hélas, du psychiatre sur tous les plans de la vie individuelle et publique, de la pédagogie et de la politique.

On a dit que tout homme sain est un malade qui s'ignore. Le même diagnostic apriorique s'applique à l'humanité et à son histoire. Un philosophe français a déclaré que l'histoire humaine semble parfois devenue l'œuvre du diable devenu fou. La folie, en effet, nous guette à tous les tournants de l'histoire, les foules aussi bien que les grands tisserands de la politique qui tiennent la navette du métier et les fils de la trame. L'histoire humaine, la politique humaine relèvent toujours un peu de la psychiatrie et de la neurologie, et cela plus particulièrement à une époque où les hommes abandonnent délibérément la route royale de la raison classique, de la mesure et de la sagesse, pour s'acheminer vers je ne sais quelle civilisation monstrueuse, titanique, démoniaque et démente.

N'est-elle pas monstrueuse et démente, cette philosophie qui aboutit à travers les audaces de ses négations et de ses hypothèses à déclarer le néant, le commencement et la fin de l'être, la vie humaine aussi absurde que le plus incohérent et le plus monstrueux des cauchemars?

N'est-il pas monstrueux, cet art moderne qui confond la laideur et la beauté, le chaos et l'ordre et ne se distingue plus guère des plus folles élucubrations des fous fieffés?

N'est-elle pas monstrueuse, démoniaque et démente, cette politique internationale qui, après une effroyable catastrophe, en prépare une autre, plus effroyable encore?

Ne sommes-nous pas tous gagnés par une instabilité, une fébrilité, une nervosité et une angoisse qui sont les symptômes classiques que le neurologue et le psychiatre relèvent sur leurs malades? Le rythme énervant et affolant de notre vie, le bruit infernal dont nous remplissons nos nuits et nos jours et l'immense inquiétude et insatisfaction qui pénètrent nos cœurs, ne sont-ils pas les signes visibles que l'humanité est entrée dans un stade que vous pourriez caractériser de « *dementia praecox* »?

Il est un phénomène découvert par la physique et reproduit par elle artificiellement qu'on appelle la désintégration de l'atome qui libère ou plutôt qui déchaîne des forces de destruction d'une puissance invraisemblable. Je crois pouvoir dire qu'il est dans l'ordre moral un phénomène parallèle qu'on appelle la dissolution de la personnalité et de la vie, que votre collègue Jung de Suisse désigne du nom de « *Sinnentleerung* » et que les philosophes français appellent absurdisme, aussi dangereux pour la civilisation morale que peut l'être la désintégration de l'atome pour la civilisation technique. En présence des menaces que font peser sur la vie humaine d'à présent



et de demain ces phénomènes concomitants et peut-être aussi profondément et mystérieusement connexes, dans une séance des Amis de Bergson tenue en Sorbonne sous la présidence de L. de Broglie et en présence de nombreux philosophes, théologiens et médecins, on a réclamé, pour rendre à l'humanité son équilibre et donc sa santé, un supplément d'âme, un ordre supérieur, une responsabilité plus haute. — Ainsi je crois être en droit comme Ministre de la Santé Publique, de saluer dans la présence et dans l'activité du congrès de neurologie et de psychiatrie une des forces d'ordre et de discipline mentale, d'équilibre et de santé morale qui dans ce pays et dans les vôtres concourent à assurer la santé publique — celle des corps et celle des esprits. Nous vous en remercions!»

Après le discours de M. le Ministre Pierre Frieden, les délégués de l'Angleterre, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse apportèrent en de courtes allocutions les hommages de leurs pays au Grand-Duché, et le Docteur René Charpentier, ancien Président du Congrès, présenta ensuite un aperçu succinct sur l'histoire du Congrès et ses activités. Suivit une allocution du Président Barré.

Vers midi, les participants déposèrent une gerbe de fleurs sur la dalle du Monument du Souvenir et le soir, à 18 heures, la Municipalité de la Capitale reçut les congressistes à l'Hôtel de Ville.

### Les activités du Congrès.

Le même jour, dans le courant de l'après-midi, le Congrès entama ses travaux au Lycée

de Jeunes Filles de Luxembourg où se tinrent les séances de travail et où une exposition de livres, de médicaments et d'appareils électromédicaux avait été aménagée. Le 23 juillet, le Comité du Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes fut reçu en audience par Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse. Durant toute la semaine, le Congrès poursuivit ses travaux. Trois rapports constituèrent le noyau des travaux: 1° les acquisitions de la psychiatrie par l'étude des jumeaux — Rapporteur le Docteur Kammerer, de Strasbourg; 2° les hémorragies méningées de l'adulte — Rapporteur le Docteur Gérard, de Toulouse; 3° l'assistance aux aliénés tuberculeux — Rapporteur le Docteur Donnadiou, de Bordeaux. Dans le courant de cette semaine d'études, le Congrès entendit encore plus de soixante communications sur diverses questions de neuropsychiatrie. L'assemblée générale du Congrès eut lieu jeudi, 24 juillet. Il y fut notamment décidé que le Congrès 1953 aurait lieu à Pau et que la présidence serait confiée l'année prochaine au Professeur Delay, de Paris.

Le 22 juillet, les congressistes visitèrent la Maison de Santé d'Ettelbruck; ils visitèrent le lendemain différentes installations de l'Arbed et entreprirent une excursion par le Mullertal à Echternach, pour rendre ensuite visite à l'Etablissement thermal de Mondorf-Etat, où le Gouvernement Grand-Ducal leur offrit une réception dans les salons du Casino thermal. Un périple à travers l'Ardenne luxembourgeoise, Diekirch, Clervaux, Vianden, ainsi qu'une visite des principaux sites du Luxembourg belge, Chiny, Florenville, Orval, Avioth, terminèrent le Congrès, le dimanche, 27 juillet.

## Nouvelles diverses

Le 10 juillet 1952 est né au Château de Belœil, château des Princes de Ligne, le second fils de S. A. le Prince Antoine de Ligne et de S. A. R. la Princesse Alix de Ligne, née Princesse de Luxembourg.

L'enfant a été baptisé dimanche, 13 juillet, en l'église décanale St.-Pierre de Belœil au nom de Wauthier. Sur les fonts baptismaux, le Prince Wauthier était tenu par S. A. R. le Prince Charles de Luxembourg Qui remplaçait S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, parrain et grand-père maternel du bébé, dont la marraine était S. A. la Princesse Eugène de Ligne, grand-mère paternelle.

Au service religieux, qui fut célébré avant la cérémonie du baptême, assistèrent S. A. R. Madame la Grande-Duchesse de Luxembourg, LL. AA. II. et RR. les Archiducs Otto, Robert et

Charles-Louis de Habsbourg et LL. AA. le Prince et la Princesse Eugène de Ligne.

Rappelons qu'à la même occasion fut baptisée à Belœil l'Archiduchesse Alexandra d'Autriche, fille de S. A. I. et R. l'Archiduc Charles de Habsbourg et de S. A. I. et R. l'Archiduchesse Yolande de Habsbourg, née Princesse de Ligne. Les deux enfants naquirent au Château de Belœil le même jour, jeudi, 10 juillet.

\*

Le 29 juillet 1952 est née au Château de Ledreborg (Danemark), château des Comtes de Holstein-Ledreborg, la fille du Comte Knud de Holstein-Ledreborg et de S. A. R. la Comtesse Marie-Gabrielle de Holstein-Ledreborg, née Princesse de Luxembourg. Au baptême, la petite

Comtesse a reçu les noms de Monique-Louise-Charlotte-Marie.

\*

Le 8 juillet 1952, MM. Duvieusart, Ministre des Affaires Economiques de Belgique, et Meurice, Ministre du Commerce Extérieur de Belgique, rencontrèrent au cabinet du Premier Ministre leurs collègues luxembourgeois MM. Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Ministre des Finances, et Rasquin, Ministre des Affaires Economiques. M. Gérard, Directeur Général du Commerce Extérieur, assistait à cette conférence au cours de laquelle les Ministres des deux pays procédèrent à un tour d'horizon et examinèrent une série de questions intéressant le fonctionnement de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

\*

Le 12 juillet 1952 eut lieu à la Légation de la République Fédérale d'Allemagne une réception en l'honneur de M. le Prof. Erhard, Ministre des Affaires Economiques de la République Fédérale d'Allemagne, qui s'était rendu à Luxembourg à l'occasion de l'inauguration de la Foire Internationale. De nombreuses personnalités luxembourgeoises avaient donné suite à l'invitation du Ministre de la République Fédérale d'Allemagne à Luxembourg, M. le Dr Joseph Jansen. Etaient présents notamment MM. Pierre Elvinger, Conseiller de Gouvernement, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Paul Weber, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, Joseph Petit, Professeur, chargé de la direction du Service Information et Presse du Gouvernement, Robert Ginsbach, Directeur de l'Office National du Tourisme, des membres de la presse luxembourgeoise et allemande. Après le discours de bienvenue prononcé par le Dr Jansen, M. le Ministre Erhard donna un aperçu sur l'évolution économique d'après-guerre de l'Allemagne occidentale.

\*

Dans la première moitié du mois de juillet 1952, la Commission pour la Défense Civile du Traité de Bruxelles a tenu sa huitième session à Luxembourg. Y participèrent les délégués de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Les débats se sont poursuivis au Ministère des Transports, sous la présidence de M. Eugène Hoscheit, Directeur de la Police Locale Etatisée, en sa qualité de Chef de la délégation luxembourgeoise.

\*

Le 28 juillet 1952, S. Exc. M. Joseph Bech a célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire de ses fonctions de Ministre de la Viticulture. A cette occasion, une fête intime réunit au Ministère de la Viticulture les délégués des Caves Coopératives et des personnalités de la Moselle, dont nous citons M.

Pierre Ludwig, Directeur de la Fédération des Associations Agricoles et Président du Groupement des Caves Coopératives, les Présidents des Caves Coopératives, MM. G. Wiltzius (Remerschen), N. Greiveldinger (Bech-Kleinmacher-Wellenstein), Frieden (Stadtbredimus), Frieden (Greiveldange), M. Weyrich (Wormeldange) et P. Faber (Grevenmacher). Y assistèrent en outre MM. Jules Esslen, Consul honoraire du Luxembourg à Trèves, Victor Prost, Bourgmestre de Grevenmacher, Joseph Faber, Commissaire de District honoraire, Nicolas Kieffer, Directeur de la Station viticole de l'Etat à Remich, J.-B. Hury, Contrôleur des Vins, Medernach, Réviseur général de la Caisse de la Fédération des Associations Agricoles, et Fr. Rœmer, Secrétaire du Groupement des Caves Coopératives. En sa qualité de Président des plus anciennes Caves Coopératives, M. Paul Faber prit la parole pour retracer brièvement la carrière politique de M. Bech qui, depuis 25 ans, préside avec une autorité incontestée aux destinées de la Moselle. Grâce à ses efforts, notre viticulture a pris un essor remarquable. M. Faber adressa au Ministre jubilaire ses félicitations et lui exprima les sentiments de reconnaissance et d'admiration de la population mosellane. Notons encore que le Groupement des Caves Coopératives fit cadeau à S. Exc. M. Joseph Bech d'une sculpture en bois de son buste, œuvre de l'artiste Hœfken-Hempel de Trèves.

\*

A l'instar des autres pays de l'Europe occidentale, le Conseil National Luxembourgeois du Mouvement Européen inaugura au Casino, le 2 juillet 1952, une campagne de propagande en faveur d'une Constituante européenne. — On sait que le Conseil National Luxembourgeois fait partie du comité d'initiative international, fondé à Paris le 7 mars 1952, qui se propose de mener, principalement dans les six pays dont les Gouvernements ont signé le Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, une campagne pour la convocation, dans les plus brefs délais, d'une Assemblée Constituante Européenne, chargée de rédiger le pacte d'union liant les Etats qui l'auront signé et ratifié. Ce comité, placé sous la présidence de M. Paul-Henri Spaak, et composé de membres représentant les différentes conceptions politiques, a été intégré dans le Mouvement Européen lors de son congrès à Luxembourg, le 23 mai écoulé. — Au cours de la séance d'inauguration au Casino, placée sous la présidence de M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. le Président Reuter et MM. Arthur Calteux, Vice-Président du Conseil National Luxembourgeois du Mouvement Européen, Feydel, représentant la Ville de Metz, Antoine Wehenkel, en sa qualité de membre fondateur de la section luxembourgeoise du Mouvement Européen, Paul Theisen, Président de la Chambre des Métiers, et Emile Wengler, Professeur, prirent la parole devant un

auditoire nombreux, parmi lequel notons la présence de MM. Victor Bodson, Ministre de la Justice, Lambert Schaus, Conseiller d'Etat, Président des Nouvelles Equipes Internationales, de MM. les Bourgmestres de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette et des représentants des principales organisations professionnelles. A l'issue des allocutions, les hôtes d'honneur et les personnes assistant à la séance signèrent l'appel que la Section Luxembourgeoise du Mouvement Européen se propose de soumettre au public luxembourgeois.

\*

Sous le haut protectorat de S. Exc. M. Carlo Bossi, Ministre d'Italie à Luxembourg, et de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et des Sciences, les Amitiés Italo-Luxembourgeoises commémoreront au Musée de l'Etat, le 18 juillet 1952, le 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Léonard de Vinci. Inaugurée par une audition d'œuvres de l'école italienne des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que présenta l'orchestre de chambre de Radio-Luxembourg, sous la direction d'Henri Pensis, l'acte commémoratif se poursuit par l'allocution « Hommage à Leonardo da Vinci », au cours de laquelle l'orateur M. Lambert Schaus, Président des Amitiés Italo-Luxembourgeoises, évoqua les traits caractéristiques de la personnalité du génial Italien qui fut à la fois peintre, sculpteur, architecte, urbaniste, physicien, naturaliste et philosophe. A son tour, M. Ernest Wurth, Commissaire de District et membre du Comité de la société organisatrice, parla du peintre Léonard de Vinci, de sa vie et de son œuvre. A l'issue des discours, M. Joseph-Emile Muller, Attaché au Musée de l'Etat, conduisit les personnalités à travers l'exposition Léonard de Vinci, organisée par l'Unesco. Notons encore qu'à l'invitation des Amitiés Italo-Luxembourgeoises avaient notamment donné suite le Représentant de S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier, le Lieutenant en 1<sup>er</sup> Norbert Prussen, des membres du Corps Diplomatique, LL. EE. MM. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, et Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, MM. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et des Sciences, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, et un nombre considérable de personnalités de la vie culturelle.

\*

Fidèle à son titre de « Ville des Roses », Luxembourg invita du 17 au 21 juillet aux « Journées de la Rose » qui tiennent une place de choix dans le cycle de nos festivités annuelles. Placé sous le haut patronage de LL. AA. RR. les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde et organisé par le Syndicat d'Initiative et de Tourisme et la Fédération Professionnelle Horticole, avec le concours des sociétés locales, le festival de la Rose fut encadré de bals populaires et de con-

certs offerts à la Place d'Armes et dans les faubourgs de la Ville par la Musique de la Garde Grand-Ducale, l'Harmonie Municipale de Luxembourg, les Fanfares de Neudorf, Bonnevoie, Hollerich et Clausen, l'Orphéon Municipal de Luxembourg, la Chorale Royale Grand-Ducale « Sang & Klang » de Luxembourg-Pfaffenthal et la Société Chorale Scolaire « Les Enfants de l'Usine » de Dommeldange. — Les manifestations furent inaugurées par le vernissage d'une exposition de peintures d'enfants au péristyle du Cercle Municipal, sous le protectorat de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et Sciences. — Dans la soirée du 19 juillet, une grande fête de nuit se déroula au Parc Municipal, agrémentée d'un concert donné par l'Harmonie Municipale et les Fanfares Municipales de Hollerich, Clausen et Bonnevoie, sous la direction du Capitaine Albert Thorn, Chef de la Musique de la Garde Grand-Ducale, et de danses et ballets présentés par la Société de Gymnastique Féminine « L'Avenir » de Hollerich, M. Jules Mackel et ses balladins et par M<sup>me</sup> Sténia Zapalowska, ex-première danseuse de l'Opéra de Varsovie. — Apothéose du festival en l'honneur de la Reine des fleurs, le grand corso de roses du dimanche après-midi, 20 juillet, attira une foule de spectateurs de la ville et du pays et bon nombre de touristes étrangers. Les différents chars du corso avaient pour sujets les monuments historiques de la capitale et des motifs folkloriques. — Dans la soirée du même jour, la Frairie de Paris, la Wiener Volkstanzgruppe et les groupes « La Corse » et « L'Ukraine » prêtèrent leur concours au festival international de folklore qui eut lieu au Parc Municipal. — Notons encore qu'à l'occasion des « Journées de la Rose » l'Administration des P. T. T. émit un timbre à date spécial fonctionnant à l'Hôtel des P. T. T. du 4 au 21 juillet. Les élèves des écoles primaires vendirent des emblèmes au profit de la Crèche et de l'Œuvre des Orphelins.

\*

#### *Réunion des statisticiens de l'Union Occidentale.*

Les 7 et 8 juillet 1952 s'est tenue à Londres la deuxième session du Groupe de travail des statisticiens du Traité de Bruxelles. Ce Groupe de travail, dont la première session a eu lieu à Paris du 23 au 24 octobre 1951, est chargé de compléter et d'harmoniser les statistiques sociales des cinq pays de l'Union Occidentale, notamment en ce qui concerne les salaires et les gains, l'emploi et le chômage ainsi que la classification des dépenses dans les budgets familiaux des salariés. Les premiers résultats des travaux entrepris ont été exposés au Comité social du Traité de Bruxelles, au cours de sa douzième session à Luxembourg, par le délégué luxembourgeois, M. Gust van Werveke, qui avait été mandaté à ces fins par le Groupe de travail. Le Comité social a pris connaissance de ce rapport avec un intérêt particulier et a chargé le Groupe de travail de poursuivre ses études comparatives en vue d'une



troisième session qui aura lieu à Bruxelles les 13 et 14 novembre 1952.

\*

#### *Comité Social du Traité de Bruxelles.*

Du 15 au 17 juillet 1952 a eu lieu à Luxembourg la deuxième session du Comité Social du Traité de Bruxelles. La session a été présidée par le chef de la délégation luxembourgeoise, M. le Conseiller d'Etat Paul Wilwertz. Le Comité a discuté et approuvé les rapports présentés par ses différents sous-comités et son groupe de travail des statisticiens sur la sécurité et l'hygiène industrielles, les échanges de main-d'œuvre, la généralisation de la sécurité sociale, la politique des salaires, l'établissement du budget familial et l'harmonisation des statistiques sociales. Il a abordé de nouveaux travaux dans des domaines jusqu'ici inexplorés de son champ d'action, dont notamment le facteur humain dans l'industrie, la coopération entre les employeurs et les travailleurs sur le plan de l'entreprise et le plan interprofessionnel, la réglementation des congés payés et l'utilisation des loisirs. Le Comité a de plus établi des procédures appropriées en vue de la publication de ses rapports et études, de l'application de ses recommandations par les Gouvernements et de la mise au point de ses relations avec le Conseil de l'Europe. La treizième session du Comité aura lieu à Bruxelles les 2, 3 et 4 décembre 1952.

\*

#### *Comité des Salaires de Benelux.*

Le 17 juillet 1952 s'est réuni à Luxembourg le Comité des Salaires de la Commission des questions sociales de l'Union Benelux. La réunion a été présidée par le délégué luxembourgeois permanent, M. Gust van Werveke, Secrétaire général du Ministère du Travail. Le Comité a examiné les résultats d'une enquête détaillée sur les salaires dans une série de branches concurrentielles des trois pays et a entériné les dispositions de son groupe d'experts en vue de l'organisation prochaine d'une enquête analogue dans l'industrie sidérurgique. Il a encore approuvé deux rapports sur l'évolution des salaires conventionnels et de la politique des salaires au cours de l'année 1951. Les différents documents seront adressés à la Commission des questions sociales pour être transmis aux instances supérieures de l'Union Benelux qui, depuis quelque temps, se

montrent particulièrement intéressées aux problèmes afférents.

\*

Les 5 et 6 juillet 1952, les autos de l'œuvre « Les Amis des victimes de l'aviation » ont conduit quinze aviateurs-invalides belges visiter le Luxembourg. — Le samedi, 5 juillet, M. van Cotthem, doyen d'honneur de l'aviation, arriva par avion à Luxembourg pour saluer les invalides. Il fit, à cette occasion, une démonstration de haute école aérienne. — Dimanche, 6 juillet, eut lieu une manifestation d'amitié belgo-luxembourgeoise avec la participation de nombreuses délégations de clubs d'aviation, d'anciens combattants, d'invalides, résistants, prisonniers politiques luxembourgeois et belges.

\*

Le 4<sup>e</sup> Congrès international d'études des châteaux historiques s'est ouvert à Dinant en présence de délégués suisses, suédois, belges, anglais, autrichiens, italiens, portugais, allemands, palestiniens, français, tunésiens, hollandais et yougoslaves. Le Luxembourg était représenté par M. Joseph Meyers, Professeur, Conservateur du Musée d'Histoire.

\*

Le pool ferroviaire franco-allemand qui comprend 100.000 wagons et qui fonctionne à la satisfaction générale, va être étendu à d'autres pays. Les chemins de fer belges, italiens, luxembourgeois, hollandais, sarrois et suisses ont accepté, en principe, d'adhérer au pool ferroviaire qui s'élargira d'année en année à partir de 1953.

\*

D'après des statistiques établies au début d'avril 1952, 7435 Luxembourgeois vivent en Belgique. Ces Luxembourgeois, parmi lesquels on ne compte pas les enfants de moins de 15 ans, sont inscrits au registre de la population et au registre des étrangers.

\*

L'article intitulé « L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise est née il y a trente ans », reproduit au « Bulletin d'Information » n° 5/6 du 30 juin 1952, à la page 106 et ss., est dû à la plume du distingué historien luxembourgeois M. Albert Calmes, Ministre Plénipotentiaire honoraire. Par omission le nom de M. Calmes n'avait pas paru en dessous de cet article.

## Distinctions honorifiques

Au cours d'une réunion à la Légation de Belgique, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, a remis à M. Héger, Ministre de l'Agriculture de Belgique, le Grand Cordon de l'Ordre National de la Couronne de Chêne. Etaient présents à cette cérémonie: le Vicomte Joseph Berryer, Ministre de Belgique à Luxembourg, M. Duvieusart, Ministre des Affaires Economiques de Belgique, et M. Robert Als, Ministre de Luxembourg à Bruxelles.

\*

M. Auguste Collart, Ministre de Luxembourg à La Haye, a remis à M. E. Graeffe, Ambassadeur de Belgique à La Haye, le Grand Cordon de l'Ordre National de la Couronne de Chêne et à M. Lonnoy, Premier Secrétaire à l'Ambassade de Belgique, la Croix d'Officier du même Ordre. Le Comte Thierry de Lichtervelde qui, avant d'être nommé Consul Général de Belgique à Jérusalem, a rempli les fonctions de Conseiller à l'Ambassade de Belgique à La Haye, a été nommé Commandeur du même Ordre.

\*

S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a conféré à M. Robert Bagage, Administrateur du Centre d'Information et de Documentation du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, les insignes de Chevalier de l'Ordre National de la Couronne de Chêne.

\*

S. M. le Roi Baudouin de Belgique a nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold II M. Jean-Baptiste Henckes, Administrateur-Délégué de Columeta. Le grade d'Officier de l'Ordre de la Couronne a été conféré à M. Michel Gœdert, Directeur de Columeta. Les insignes leur ont été remis par le Vicomte Joseph Berryer, Ministre de Belgique à Luxembourg, au cours d'une réception à la Légation.

\*

A la Légation de France, M. Pierre Saffroy, Ministre de France à Luxembourg, a remis la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur à M.

Félix Welter, Président du Conseil d'Etat, et la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à MM. Maurice Sevenig, Procureur d'Etat et membre du Conseil d'Etat, et Paul Pammers, ancien Président du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch.

\*

Le Ministre d'Italie à Luxembourg, M. Carlo Bossi, a remis les insignes de l'Ordre «Stella Della Solidarietà Italiana» pour l'aide apportée aux sinistrés de la vallée du Po aux personnalités suivantes: I<sup>re</sup> Classe: MM. Chomé-Bastian Félix, Président du Conseil d'Administration de l'Arbed; Clement Hubert, Vice-Président du Comité Central des Amitiés Italo-Luxembourgeoises; Fourneau Jean, Directeur Général de la Société Minière et Métallurgique de Rodange; Hamilius Emile, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg; l'abbé Hemes Alfred, Directeur Diocésain de la Caritas; Neuman Tony, Vice-Président de la Croix-Rouge Luxembourgeoise; Peulvey René-L., Directeur Général de Radio-Luxembourg; Roger Henri, Directeur Général de l'Hadir; Schaus Lambert, Président du Comité Central des Amitiés Italo-Luxembourgeoises; Thorn Georges, Directeur du Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises; Turk Carlo, Président de l'Association des Banques et Banquiers. — II<sup>e</sup> Classe: MM. l'abbé Bernard Jean, Directeur du «Luxemburger Wort»; Dubois la Chartre A., Directeur des Programmes de Radio-Luxembourg; Faber Paul, Directeur du «Letzburger Journal»; Felten Mathias, Directeur Technique de Radio-Luxembourg; Knaff Pierre, Directeur de la Croix-Rouge Luxembourgeoise; Nennig Emile, Président du Groupement des Entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics; Pensis Henri, Directeur Artistique de Radio-Luxembourg; Reckinger Marcel, Vice-Président de l'Association des Banques et Banquiers; Schockmel Othon, Président de la Section d'Esch des Amitiés Italo-Luxembourgeoises. — III<sup>e</sup> Classe: M<sup>lle</sup> Altmann Alice, Assistante Sociale de la Caritas; MM. Frisch Aloyse, Secrétaire de la Section d'Esch des Amitiés Italo-Luxembourgeoises; Graas Gustave, Président des Jeunesses Fédéralistes Luxembourgeoises; Kerschen Joseph, Secrétaire Général du Comité Central des Amitiés Italo-Luxembourgeoises; Minsart Jules, Président du Skâl-Club.

## Nouvelles de la Cour

Le 8 juillet 1952, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Frederico A. Mariscal Abascal, Ministre des Etats-Unis du Mexique, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

\*

Le 23 juillet 1952, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience

les membres du Comité du 50<sup>e</sup> Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française.

\*

Le 31 juillet 1952, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince a reçu en audience M. Joseph Barthel, Champion Olympique, et lui a remis, au nom de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, la Médaille en vermeil du Mérite Sportif.

## Le Mois en Luxembourg (mois de juillet)

2 juillet: A l'instar des autres pays de l'Europe occidentale, le Conseil National Luxembourgeois du Mouvement Européen inaugure au Casino une campagne de propagande en faveur d'une Constituante européenne.

3 juillet: La Station thermale de Mondorf-les-Bains fête l'Independence Day par un feu d'artifice, précédé d'un concert de gala, offert par le grand orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction d'Henri Pensis. La cantatrice américaine Rosemary Kuhlmann y prête son concours.

5 juillet: A l'occasion de l'Independence Day, le Chargé d'Affaires de la Légation des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg et Madame John B. Ketcham, en l'absence de S. Exc. Mrs. Perle Mesta, Ministre, reçoivent au Casino, le 4 juillet. — L'American Luxembourg Society convie ses membres et amis à Echternach où une réception leur est offerte au Denzelt par M. J. Relles, Bourgmestre, entouré de MM. L. Leitz, Echevin, J. Brochmann, A. Thommes, E. Schœntgen et N. Welschbillig, Conseillers. Des allocutions fêtant l'amitié qui unit le Grand-Duché aux Etats-Unis d'Amérique y sont faites par MM. J. Relles et Guill Konsbruck, Président de l'American Luxembourg Society. A l'issue de cette réception un banquet a lieu au Grand Hôtel Bel-Air, au cours duquel prennent encore la parole MM. Guill Konsbruck, John B. Ketcham et Hugues Le Gallais, Ministre de Luxembourg à Washington. — A la Place d'Armes à Luxembourg, l'Harmonie Municipale et la Musique de la Garde Grand-Ducale donnent des concerts consacrés à des œuvres de compositeurs américains.

6 juillet: La ville d'Esch-sur-Alzette fête le Cinquantenaire de son Syndicat d'Initiative par de nombreuses manifestations qui se déroulent du 6 au 13 juillet. Le programme prévoit notamment un concours jardinier, une réception officielle des membres du Syndicat d'Initiative par la Municipalité, en présence de MM. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques et du Tourisme, et Ern. Wurth, Commissaire de District, suivie d'un cortège au parc public où a lieu une cérémonie commémorative auprès du Monument André Koch, membre fondateur de la Société d'Initiative et d'Embellissement, une soirée cinématographique offerte au Nouveautés-Palace par l'American Luxembourg Society, un grand gala de ballets, présenté devant l'Hôtel de Ville par les sections féminines des sociétés de gymnastique « Les Eschois » et « La Fraternelle », une exposition de véhicules organisée à l'Ecole du Brill par la Fédération des Garagistes, une messe solennelle commémorative de l'Association des Conducteurs d'Automobiles à l'Eglise décanale St.-Joseph, une soirée dansante des Amitiés Françaises, la bénédiction des véhicules à l'occasion de la St.-Christophe, de nombreux concerts et manifestations sportives.

A Lallingen, faubourg d'Esch-sur-Alzette, S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, procède à la pose de la première pierre d'une nouvelle église dédiée à la Sainte Vierge.

10 juillet: A l'Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains, le grand orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction d'Henri Pensis, donne un concert symphonique, avec le concours du pianiste français Philippe Entremont.



- 12 juillet: Inauguration de la Foire Internationale 1952 de Luxembourg.
- 13 juillet: S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, accompagné du Lieutenant en 1<sup>er</sup> Paul Koch, Aide de Camp, honore de Sa présence les fêtes du Centenaire de la chorale « Cæcilia » de Luxembourg-Merl.
- Sur invitation de la paroisse de Niederwiltz, S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, inaugure le Monument de Notre-Dame de Fatima, dédié à la mémoire des victimes de la guerre 1940-1945. M. Asselborn, Président des Œuvres paroissiales, M. l'abbé Gricius, ancien vicaire à Niederwiltz, et S. Exc. Monseigneur l'Evêque-Coadjuteur prennent la parole devant une assistance recueillie.
- Du 13 au 21 juillet, la ville mosellane de Remich organise une Semaine du Vin, agrémentée de concerts et que clôture, le 20 juillet, la traditionnelle foire aux vins qu'honore de sa présence S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre de la Viticulture.
- A l'hippodrome de Diekirch se déroulent des courses hippiques internationales.
- 14 juillet: La Fête Nationale Française est célébrée dans tout le pays et particulièrement dans la capitale avec la ferveur habituelle. Les manifestations sont encadrées par toute une série de concerts dans les divers quartiers de la ville. Le 13 juillet, la Musique de la Garde Grand-Ducale donne un concert à la Place d'Armes. Dans la soirée du même jour, M<sup>lle</sup> Juliette François et M. Jean Wester prêtent leur concours à une audition d'œuvres de compositeurs français offerte par l'Harmonie Municipale de Luxembourg, sous la direction de M. Alphonse Faber, suivie d'une aubade devant l'Hôtel Brasseur en l'honneur de S. Exc. M. le Ministre de France à Luxembourg, et d'un bal populaire. Le 14 juillet, un nombreux auditoire y assiste au concert de la Fanfare Grand-Ducale de Clausen, sous la direction de M. Pierre Schonckert, et, le 16 juillet, la Musique de la Garde Grand-Ducale y présente des marches et des chants militaires français, avec le concours de MM. Venant Paucké et Jean Wester. — Le 14 juillet, S. Exc. M. Pierre Saffroy, Ministre de France, reçoit à la Légation. — Selon une tradition fermement établie, les Amitiés Françaises réunissent leurs adhérents dans les salons de l'Hôtel Brasseur pour le banquet démocratique.
- 17 juillet: La cantatrice américaine Marie Powers est l'hôte de l'Orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction d'Henri Pensis, pour un concert symphonique à l'Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains.
- 18 juillet: Au Musée de l'Etat, les Amitiés Italo-Luxembourgeoises invitent à une séance commémorative à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Léonard de Vinci.
- 19 juillet: La Ville de Clervaux commémore le 150<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement des paysans ardennais contre les troupes de la Révolution française, connu dans notre histoire nationale sous le nom de « Klöppelkre'ch ».
- 20 juillet: En présence de S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, de MM. Eugène Schaus et Robert Schaffner, anciens Ministres, et de M. Joseph Faber, Commissaire de District honoraire, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, inaugure la nouvelle école de Mertert. MM. Gustave Hansen, Bourgmestre, Paul Ulveling, Inspecteur de l'enseignement primaire, et Pierre Frieden prennent la parole pour fêter l'événement.
- A l'Abbaye St.-Maurice et St.-Maur de Clervaux, dont la reconstruction touche à sa fin, le Révérendissime Père Abbé Dom J. Winandy procède à la consécration du maître autel de l'église abbâtiiale.
- A Mondorf-les-Bains, M. Victor Bodson, Ministre des Transports, honore de sa présence le banquet organisé par la Fédération des Garagistes-Réparateurs à l'occasion de la Saint-Christophe.
- 21 juillet: A l'occasion de la Fête Nationale Belge, S. Exc. M. le Ministre de Belgique à Luxembourg et Madame la Vicomtesse Joseph Berryer reçoivent à la Légation. — La Fanfare Grand-Ducale de Clausen, sous la direction de M. Pierre Schonckert, donne un concert à la Place d'Armes. La veille, des concerts y avaient été offerts par la Musique de la Garde Grand-Ducale et l'Harmonie Municipale de Luxembourg, sous la direction de M. Alphonse Faber. — Dans la soirée du 20 juillet, l'Union Royale Belge organise au Casino, sous la présidence de S. Exc. M. le Ministre de Belgique à Luxembourg, son banquet traditionnel. M. le Ministre de Belgique ainsi que M. Blanpain, Président de l'Union Royale Belge y prennent la parole.
- Les Médecins Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française inaugurent leur 50<sup>e</sup> congrès au Cercle Municipal.
- En présence de S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, et de M. Ernest Wurth, Commissaire de District, S. Exc. Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, consacre la nouvelle église paroissiale de Schifflange.
- 24 juillet: A l'Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains, le grand orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction d'Henri Pensis, donne un concert symphonique, avec le concours du violoniste Charles Cyrournik.

- 25 juillet: Du 25 juillet au 3 août se déroulent au faubourg de Luxembourg-Grund les fêtes du Centenaire de la Fanfare Royale Grand-Ducale de Grund.
- 26 juillet: Au Casino, sous le patronage de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et Sciences, le Conservatoire d'Accordéon du Luxembourg invite aux grandes journées d'accordéon des 26 et 27 juillet, agrémentées d'un concours international, de concerts de gala et d'une grande exposition d'accordéons et de littérature.
- 27 juillet: A Cessange, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, inaugure le nouveau drapeau de la Société Chorale, à l'occasion des fêtes du cinquantième de sa fondation.

28 juillet: La Fédération des Marchands-Tailleurs fête la Ste-Anne et le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Le programme de la journée prévoit notamment une réception par la Municipalité de Luxembourg et un banquet au Casino qu'honore de sa présence M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques.

31 juillet: Un service anniversaire pour le repos de l'âme de S. A. R. feu la Grande-Duchesse Marie-Anne est célébré à la Cathédrale de Luxembourg.

La pianiste française Jeanne-Marie Darré est l'hôte de l'orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction d'Henri Pensis, pour un concert symphonique offert à l'Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains.

### Mémorial (mois d'août)

#### Ministère des Finances

La loi grand-ducale du 14 août 1952 a pour objet l'application des articles 170, 171 et 172 de la Constitution du Grand-Duché de Luxembourg au territoire de la commune de Gilsdorf.

La loi grand-ducale du 29 août 1952 a pour objet l'application de la loi de 1947 relative à la réforme de l'impôt des sociétés.

La loi grand-ducale du 29 août 1952 a pour objet l'application de la loi de 1947 relative à la réforme de l'impôt des sociétés.

#### Le Ministère de l'Agriculture

La loi du 25 juillet 1952 approuve l'ordonnance du Grand-Duché de Luxembourg relative à la création de la Fédération Luxembourgeoise d'Agriculteurs et à la réorganisation de la Commission de police de l'élevage de la zone de police de 2 août 1952, pages 260-262.

#### Ministère des Affaires Étrangères

La loi du 25 juillet 1952 approuve le Protocole additionnel à l'Accord de Paris du 14 juillet 1946 concernant les réparations à recevoir de l'Allemagne. L'adhésion de la Grande-Duchesse de Luxembourg et la ratification de l'adhésion de la Belgique, le 22 août 1952, page 262.

### SOMMAIRE

1. Mémorial (mois d'août)	142
2. Mémorial (mois d'août)	143
3. L'Assemblée Générale des députés de la zone de police de la ville de Luxembourg	144
4. Le Grand-Duché de Luxembourg, adhérent à la Convention internationale de Genève de 1946 relative à la responsabilité des dommages causés par les aéroplanes	145
5. L'Assemblée Générale des députés de la zone de police de la ville de Luxembourg	146
6. Le Grand-Duché de Luxembourg, adhérent à la Convention internationale de Genève de 1946 relative à la responsabilité des dommages causés par les aéroplanes	147
7. L'Assemblée Générale des députés de la zone de police de la ville de Luxembourg	148
8. Le Grand-Duché de Luxembourg, adhérent à la Convention internationale de Genève de 1946 relative à la responsabilité des dommages causés par les aéroplanes	149
9. L'Assemblée Générale des députés de la zone de police de la ville de Luxembourg	150
10. Le Grand-Duché de Luxembourg, adhérent à la Convention internationale de Genève de 1946 relative à la responsabilité des dommages causés par les aéroplanes	151